

Jean-Robert Henry et Winfried Veit (ed.)

*Le retour des hommes sur la scène
méditerranéenne*

*Propositions pour une relance du
partenariat*

*Cercle franco-allemand de la Méditerranée
Les 10 et 11 septembre 2006, Aix-en-Provence*



en collaboration avec :



Introduction

Les diagnostics sur la crise du Processus de Barcelone sont divers, comme dans bien des pathologies : selon les uns le patient est moribond ; les autres relèvent les symptômes d'une crise profonde, mais considèrent que le malade est en voie de rétablissement. C'est de ce rétablissement qu'il fut question au cercle franco-allemand de la Méditerranée à Aix-en-Provence, les 10 et 11 septembre 2006, auquel ont participé près de trente personnalités scientifiques, politiques, des diplomates et des représentants d'organisations non-gouvernementales. Ce dialogue réunissait des Allemands et des Français, mais aussi des Marocains, des Algériens et des Tunisiens, car un débat sur la coopération euro-méditerranéenne n'est guère concevable sans des partenaires du Sud. La manifestation était organisée par le bureau parisien de la Fondation Friedrich Ebert, en coopération avec le département en charge du Moyen-Orient au siège de la Fondation à Berlin, ses bureaux dans le Maghreb, l'Institut de Recherches et d'Etudes sur le Monde Arabe et Musulman (IREMAM) et le Centre Franco-Allemand de Provence, tous deux à Aix-en-Provence.

Tout le monde s'est accordé à dire qu'il faut trouver de nouvelles voies et de nouveaux instruments de coopération euro-méditerranéenne, que ce soit dans le cadre de Barcelone ou à la place de ce processus. Cette rencontre, conçue par Jean-Robert Henry et Winfried Veit, avait précisément pour objectif de rappeler des enjeux cruciaux relatifs à l'espace humain méditerranéen (cf. annexe) et de formuler dans ce domaine des propositions pour revitaliser la coopération entre riverains de la Méditerranée. Ces propositions ne manquèrent pas, comme on pourra le constater ci-dessous. Beaucoup de choses existent déjà, comme le Forum syndical euro-méditerranéen de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL), qui regroupe désormais seize syndicats du Sud de la Méditerranée, ou l'Office franco-allemand pour la jeunesse qui conduit des programmes trilatéraux avec les pays du Maghreb, auxquels participent chaque année près de 500 jeunes d'Afrique du Nord dans le cadre de 25 projets. La Fondation Friedrich Ebert organise entre les deux rives de la Méditerranée des réseaux de promotion des droits de la femme et des droits de l'homme. Les réseaux de chercheurs du Nord et du Sud de la Méditerranée, la coopération entre universités, les jumelages entre villes et régions ont aussi beaucoup contribué à penser et mettre en œuvre la solidarité euro-méditerranéenne. Mais tout cela a besoin d'être systématisé et piloté, ce qui devait être le rôle du processus de Barcelone. Celui-ci a donc besoin d'être renforcé : c'est ainsi qu'a été défendue au cours des travaux l'idée d'instituer un secrétariat politique chargé de regrouper et de soutenir ces initiatives.

Mais on se heurte rapidement aux difficultés qui font obstacle au renforcement de la coopération. Un problème majeur en ces temps de rigueur budgétaire, c'est le financement de tels projets, qui, à tort ou à raison, ne sont pas considérés actuellement comme prioritaires. Cependant, la plupart des participants ont estimé que les obstacles politiques constituaient une difficulté encore plus importante. Deux problèmes centraux ont été pointés :

- 1) Le caractère souvent autoritaire des régimes au Sud de la Méditerranée ne favorise pas une coopération des sociétés civiles ; mais le problème de la représentativité de la société civile dans les mécanismes euro-méditerranéens se pose aussi au Nord.
- 2) Par crainte excessive d'être submergés par de nouvelles vagues d'immigration, les Européens ne veulent pas ouvrir davantage leurs frontières, de sorte que la question des visas constitue un obstacle préalable à toute coopération plus poussée.

En synthétisant ces deux problèmes, on peut regretter que l'Europe renonce à faire pression sur ses partenaires en faveur de la démocratisation, en contrepartie du soutien que les gouvernements maghrébins lui apportent pour stopper ou réduire les flux migratoires en provenance d'Afrique subsaharienne. En l'absence d'une véritable politique européenne en matière de migrations, les perspectives d'un approfondissement de la coopération ne sont pas bonnes. La réunion d'Aix n'a pas manqué d'évoquer la solution du "co-développement", une sorte de Plan Marshall pour l'Afrique, qui mise sur le développement économique pour réduire les causes de l'émigration. Mais, dans le meilleur des cas, il s'agit d'une perspective à long terme, qui ne devrait pas empêcher de s'atteler dès maintenant à la mise en œuvre de projets concrets de coopération visant à privilégier la dimension humaine dans les relations méditerranéenne, et à « remettre le projet euro-méditerranéen sur l'ouvrage », aussi bien pour les acteurs publics que civils.

Propositions pour une relance de la dimension humaine du partenariat

1) La remobilisation de la société civile dans les relations euro-méditerranéennes

Le cercle franco-allemand de la Méditerranée a relevé que le manque d'implication des sociétés civiles de part et d'autre de la Méditerranée était co-responsable de l'échec, ou pour le moins, du manque de mise en application des objectifs du processus de Barcelone. Tenter de remédier à cette situation implique d'abord d'identifier les acteurs potentiels dans ce domaine. Ils sont de natures très diverses puisqu'on peut y ranger

- Les collectivités territoriales (Länder allemands, régions françaises et départements, villes et communes) ;
- Les organisations non-gouvernementales et les syndicats ;
- Les institutions et organisations religieuses et culturelles ;
- Les réseaux de chercheurs et les coopérations entre universités ;
- Les acteurs du monde de l'économie, des médias et de l'environnement ;
- Enfin, il ne faut pas oublier les acteurs essentiels que sont les citoyens binationaux, qui se comptent aujourd'hui par millions, et les migrants originaires du sud de la Méditerranée résidant en Europe.

"L'activation de ces acteurs civils" pourrait prendre plusieurs formes :

- Création d'un forum social euro-méditerranéen, sur le modèle des forums sociaux européens et internationaux ;
- Création d'une "Académie de gestion politique" pour les syndicats, les organisations non-gouvernementales et les "diasporas" (maghrébine ou turque) en Europe ;
- Soutien ciblé aux investissements et aux relations commerciales, création de chambres de commerce euro-méditerranéennes et d'entreprises binationales ;
- Soutien réciproque aux stages dans les entreprises, les instituts culturels et d'autres organisations, comme par exemple les fondations politiques ;
- Exploitation et activation du potentiel que constituent les millions de citoyens binationaux et de migrants pour faire naître une conscience euro-méditerranéenne dans le cadre des structures existantes (coopérations entre syndicats et ONG, jumelages de villes, etc.) ;

- Développement et soutien des réseaux existants dans les domaines des droits de la femme et des droits de l'homme, création de structures similaires dans d'autres domaines (confédérations agricoles et autres organisations professionnelles) ;
- Création d'une chaîne de télévision euro-méditerranéenne, ou euro-maghrébine, sur le modèle d'ARTE ;
- Mise en place de cycles d'études euro-méditerranéennes sur le modèle des "european studies ou des global studies" et création de "centres d'études de l'Europe" dans les pays du Sud méditerranéen, et en particulier dans les universités de province ;
- Production de manuels d'histoire communs sur le modèle du manuel d'histoire franco-allemand ;
- Travail de mémoire commun (par exemple concernant les relations franco-algériennes) en s'inspirant des réconciliations franco-allemande ou germano-polonaise ;
- Avantages fiscaux en particulier pour les médias allemands, pour soutenir la présence, qui n'est plus que sporadique, de correspondants de presse dans les pays du Maghreb.

Au cours des débats, une attention particulière a été portée à la question des échanges de jeunes.

2) Des actions prioritaires en direction de la jeunesse

La question des échanges humains illustre, plus que toute autre, les ambiguïtés du processus euro-méditerranéen. On ne peut prétendre promouvoir la circulation des biens, des capitaux et des cultures, tout en restreignant celle des hommes. L'instauration - ou la restauration - d'un espace humain méditerranéen implique une **action prioritaire en direction de la jeunesse**.

Pourquoi ne pas appliquer à l'espace euro-méditerranéen des mesures qui réussissent en Europe? On sait à quel point les échanges franco-allemands de jeunes ont contribué à la réconciliation des deux pays. Aujourd'hui, les réseaux du système ERASMUS contribuent massivement à transformer le paysage universitaire européen, à "façonner le sens de la citoyenneté européenne", et à *apprendre* à des centaines de milliers d'étudiants un autre pays que le leur.

a) Ce serait une importante mesure symbolique et pratique d'**étendre** aujourd'hui le bénéfice du **système ERASMUS** à l'espace méditerranéen, pour y favoriser les échanges d'étudiants dans une logique de réciprocité.

Jusqu'à présent, les instances européennes et les initiatives civiles ont surtout encouragé les contacts institutionnels et les échanges d'enseignants et de chercheurs. Mais ce n'est pas cela qui construira une Méditerranée des étudiants, ou même qui rétablira l'attraction universitaire vers l'Europe qui prévalait outre-Méditerranée, avant la fermeture des frontières européennes.

Beaucoup de conditions restent favorables à une reprise ou un accroissement des échanges d'étudiants, dans les deux sens, à l'intérieur de l'espace méditerranéen. Au sud, des cursus en français ou en anglais forment des étudiants familiers des langues dominantes de l'Europe, et sont susceptibles d'accueillir en retour des étudiants européens. L'effort demandé aux instances européennes pourrait être appuyé par certains Etats, par des collectivités territoriales, ou par les institutions de la francophonie.

Concrètement, l'extension d'ERASMUS à l'espace euro-méditerranéen pourrait être réalisée

progressivement, à partir d'expériences-pilotes menées par des institutions universitaires volontaires qui mobiliseraient leurs réseaux internationaux.

b) Une autre réalisation à promouvoir rapidement est la création d'un **office euro-méditerranéen de la jeunesse**. L'expérience de l'Office franco-allemand de la jeunesse, ou celle, arrêtée en France, de *l'Agence pour la promotion des échanges méditerranéens*, peuvent apporter des enseignements utiles. Sans renoncer aux initiatives nationales ou bilatérales, il convient de raisonner désormais à l'échelle euro-méditerranéenne. Les programmes communautaires actuels qui mènent des actions en Méditerranée, sans réciprocité, ne suffisent pas à répondre aux besoins.

De même, il convient de relayer les initiatives des ONG en matière d'échanges de jeunes par des actions de politique publique, pour donner à ces échanges une dimension significative. Les acteurs publics mobilisables ne sont pas seulement l'Union européenne ou les Etats, mais aussi les collectivités territoriales et des établissements publics autonomes comme les Universités.

Toutes ces mesures constituent une « politique du possible » qui fait écho à la réflexion et aux propositions du « groupe des sages ».

3) Mieux exploiter la réflexion du rapport du "groupe des sages"

Le "groupe des sages" a été créé à l'instigation de Romano Prodi, alors président de la Commission européenne, pour présenter des propositions en vue d'intensifier les relations euro-méditerranéennes. Rostane Mehdi, qui était membre du "groupe des sages", a rappelé à l'occasion de la réunion d'Aix les trois principaux domaines d'action de ces propositions, formulées en conclusion du rapport remis à M. Prodi en 2004.

a) Faire de l'Education un vecteur central d'apprentissage de la diversité, de la connaissance de l'Autre, à travers les dispositions suivantes :

- Apprentissage des langues du pourtour méditerranéen.
- Réaménagement des programmes en vue d'un enseignement comparatif des religions et des cultures.
- Mobilité des enfants (voyages, jumelages, et échanges scolaires).
- Mise à disposition réciproque de modules éducatifs sur les Cultures, l'Histoire et les Religions, dans la perspective d'une mise en place de programmes de savoirs partagés.
- Refondation des sciences humaines et de leur enseignement pour tout ce qui concerne les dimensions anthropologique, juridique, culturelle, religieuse, économique, sociale, etc. de l'Histoire du pourtour méditerranéen. Il s'agit d'élaborer des éléments de savoirs communs.
- Formation des enseignants et la révision des livres scolaires et universitaires.
- Traduction d'ouvrages classiques et de référence.
- Appui aux secteurs de l'édition engagés dans les deux actions précédentes.
- Création d'une Académie euro-méditerranéenne, pour donner une assise scientifique aux quatre actions ci-dessus.
- Multiplication de Centres d'Etudes Euro-Méditerranéens sur le pourtour méditerranéen.

- Création d'un "réseau Braudel-Ibn Khaldoun" de chaires d'Université, à interconnecter avec le réseau Jean Monnet.

b) Promouvoir la mobilité, l'échange, et la mise en valeur des savoir-faire, des compétences et des meilleures pratiques sociales.

- Encouragement à la création ou au développement de réseaux de lieux de rencontre « civiques », pour faciliter la mixité sociale et le dialogue inter-générationnel. Elaboration, dans ce contexte, de mécanismes favorisant l'expression de différences culturelles dans la sphère publique, de sorte que tous les participants créent un sentiment de commune appartenance dans la dignité et la reconnaissance réciproque.
- Encouragement à un rôle accru des associations locales, en particulier en matière d'actions de solidarité.
- Mise en réseau de ces associations locales pour encourager les « meilleures pratiques » en matière d'intégration sociale, et recourir ainsi au savoir-faire des cultures non-européennes, en particulier en matière de santé publique (personnes âgées, par exemple) et de modes d'expression culturelle différents.
- Incitation de la jeunesse des deux rives à un "engagement civil commun au service de la région euro-méditerranéenne", sous l'appellation d'"Engagement civil de la jeunesse euro-méditerranéenne", fondé sur le volontariat.
- Conforter le rôle de vigie de la Fondation euro-méditerranéenne de la culture par la constitution en son sein d'une « cellule de veille » chargée de recenser les « meilleures pratiques » sociales et de dialogue inter-culturel aux fins de vérifier la faisabilité de leur extension à une plus large échelle.

c) Faire des Médias un instrument privilégié du principe d'égalité et de connaissance réciproque.

- Incitations au développement des enseignements sur la diversité culturelle dans les Ecoles de Journalisme, les Ecoles de Cinéma et les Ecoles de formation aux métiers de l'Édition.
- Organisation et formation du « grand public »/des téléspectateurs par la multiplication de mesures concrètes ponctuelles :
 - mise en place de « téléclubs »;
 - participation de jeunes à la conception d'émissions, en s'appuyant sur les efforts et l'expérience acquise en matière de vulgarisation scientifique attendu.
- Favoriser la production d'émissions spécifiques sur les chaînes « grand public » ainsi que la production et la diffusion de films de et sur la Méditerranée.
- S'appuyer sur le programme Euromed « Audiovisuel » pour :
 - Promouvoir des canaux et relais de diffusion locale dans les pays du Sud et, au-delà, encourager la création de « chaînes de voisinage » selon des modalités qui encouragent le rôle de pont entre des populations immigrées avec les pays du Sud dont elles sont originaires, tout en prévenant le risque de « communautarisme ».
 - Appuyer, au moyen d'un co-financement de l'U.E., l'installation d'une ou de plusieurs chaînes de télévision, multilingues et non cryptées, sur des satellites méditerranéens existants.

- Susciter la mise en place d'un Observatoire des Médias, rattaché à la Fondation euro-méditerranéenne de la culture et, comme elle, assuré de ce fait d'une totale indépendance.

Il était prévu dans le rapport des « sages » que la mise en œuvre ou le suivi de ces propositions relève de la Fondation euro-méditerranéenne de la culture qui devait bénéficier pour cela d'une « indépendance sans restriction ». Or, la Fondation Anna Lindh a finalement été conçue comme une « organisation intergouvernementale de la société civile », ce qui limite sa capacité d'action, indépendamment du faible budget dont elle dispose.

4) La nécessité d'un compromis politique sur la mobilité des personnes

Les remarques formulées par plusieurs intervenants aboutissent à un double constat : la politique sécuritaire ne peut pas être la solution, mais la libre circulation des personnes n'est pas possible en l'état actuel. La solution ne peut être qu'un compromis plus ou moins satisfaisant entre un peu de politique sécuritaire et davantage de liberté de circulation pour rassurer le Nord comme le Sud. Pour chaque partenaire, il y a un prix à payer : pour l'Union européenne, il faudra financer une politique ambitieuse de développement dans le Sud pour réduire la pression migratoire et adopter une politique des visas plus ouverte encourageant l'aller et retour des migrants ; pour le Sud, il faudra participer à une cogestion des flux migratoires avec notamment l'engagement de décourager les flux clandestins et d'accepter le retour de migrants irréguliers.

Annexe : Le débat de la réunion d'Aix sur le retour des hommes et des acteurs civils dans l'espace méditerranéen

Comme lors du Forum franco-allemand sur les « scénarios méditerranéens », en novembre 2005, nous avons choisi de situer la réflexion de ce premier « Cercle méditerranéen franco-allemand », dans une logique prospective.

Deux points nous ont paru essentiels à débattre :

1) Le retour de la dimension humaine dans les relations méditerranéennes à travers la question des flux migratoires. Ce retour s'impose avec force dans la vision et la gestion du rapport euro-méditerranéen, alors que la question de l'espace humain méditerranéen avait été un « refoulé » de la politique méditerranéenne de l'Europe depuis vingt ans, y compris dans le processus de Barcelone, qui consacrait le divorce entre espace économique et espace humain, tout en misant sur le dialogue culturel pour en adoucir les effets. Mais le problème est que les réponses actuelles à ce défi de l'espace humain méditerranéen sont insuffisantes, dans la mesure où elles privilégient des solutions policières et sécuritaires d'endiguement des flux migratoires sur d'autres modalités de gestion de l'espace humain méditerranéen.

2) Ce retour au devant de la scène de la dimension humaine des relations méditerranéennes, ainsi que la montée en puissance des conflits du Moyen-Orient surviennent à un moment où le partenariat euro-méditerranéen, la nouvelle politique de voisinage, et de façon générale la politique extérieure de l'Union Européenne ne sont manifestement pas à même de relever ces nouveaux défis. D'où la seconde question qui s'est imposée lors de cette rencontre : face aux défaillances communautaires, face à la crise du partenariat, quels sont les acteurs susceptibles de prendre le relais pour exprimer et mettre en œuvre une politique méditerranéenne de l'Europe. Notre souci en examinant ces questions a été de ne pas se contenter de réflexions abstraites, mais de les traduire en propositions concrètes : comment redonner pratiquement une dimension humaine à l'espace méditerranéen.

Nous avons privilégié dans cette réunion la Méditerranée occidentale, parce que c'est une région beaucoup moins soumise aujourd'hui que la Méditerranée orientale aux conflits ouverts, aux crises latentes et aux interventions externes. C'est aussi une région où les rapports publics et civils, politiques, économiques et culturels entre nord et sud sont exceptionnellement denses et imbriqués. C'est enfin dans cet espace que le défi migratoire sous ses nouvelles formes incite avec force à revisiter la question de l'espace humain transméditerranéen.

Ne pouvant rapporter tous les débats très riches qui ont eu lieu lors de cette réunion d'Aix du Cercle méditerranéen franco-allemand, nous livrons une version résumée des trois exposés liminaires qui ont été présentés.

Le retour de la dimension humaine dans les relations euro-méditerranéennes : un retour du refoulé par la marge (par Ali Bensaad)

Le monde avance en utilisant des voies multiples et l'une d'elle est le « désordre ». Lorsque l'ordre qui essaie de refléter, régir et organiser les transactions de la réalité, censure cette réalité ou en occulte certains aspects, celle-ci tente alors de se dire, de s'imposer par des

impulsions qui sont forcément déstabilisatrices et génératrices de désordre mais qui, parce que irrépressibles, imposent des remises en cause salutaires.

Un exemple parmi les plus illustratifs de ce type de désordre, dans notre actualité, c'est celui de la problématique que pose et du désordre que cause l'incontrôlable, l'imprévisible migration subsaharienne au travers de la Méditerranée et sa déroutante tragédie, avec ses milliers de morts, qui poursuit son insaisissable stratégie et se joue des barrages sophistiqués érigés pour la contenir. Cette migration, obligée d'emprunter des voies détournées et contrainte à se faufiler dans les interstices des marges (itinéraires transsahariens et traversées méditerranéennes dangereuses), est en train, de façon inattendue, d'imposer le retour de la dimension humaine occultée dans les montages institutionnels de régulation des relations euro-méditerranéennes, y compris le plus prometteur d'entre eux que fut le « processus de Barcelone ».

Toute l'actualité de cet été a été dominée par cette question qui promet bien de durer. Même la guerre du Liban ne l'a pas totalement éclipsée et, sitôt celle-ci apaisée, les migrants subsahariens sont revenus en force au devant de l'actualité. Pratiquement tous les 2 ou 3 jours, ou au moins chaque semaine, revenaient les gros titres sur une « déferlante d'immigrés » dont on disait chaque fois qu'elle était exceptionnelle avec des records qui étaient toujours promis à être pulvérisés le lendemain. Records de migrants mais aussi records de morts. Sur un ton qui se veut déconcerté, les officiels européens, présentent un état des lieux qu'ils prétendent catastrophique : "La situation est chaotique, nous sommes débordés" déclarait le ministre des affaires étrangères espagnol au mois d'août.

Mais une des conséquences de ce désordre généré par cet imprévisible et « dérangeant » flux humain, c'est d'avoir suscité l'activité diplomatique la plus intense aussi bien à l'échelle méditerranéenne qu'à l'échelle internationale. La conférence euro-africaine de Rabat a été la plus importante rencontre internationale de l'année 2006 : 57 pays d'Europe et d'Afrique, la Commission européenne, l'Union africaine et l'ONU. A Barcelone, pour le dixième anniversaire, tant annoncé, du processus euro-méditerranéen, il y eu beaucoup moins de monde et le niveau de représentations était bien moindre, les pays du Sud de la Méditerranée, particulièrement, ayant fait acte de représentation minimum.

Il est vrai que cette conférence eurafricaine a consacré une approche et un traitement répressif, et à terme obsolète et inefficace, de la question des migrations subsahariennes. Mais l'importance de cette conférence est moins dans ce qu'elle se propose de faire, que dans ce qu'elle révèle, malgré elle. L'importance est dans ce qu'elle signifie, qui est un tournant énorme. Elle signifie le retour en force de la dimension humaine, occultée des relations euro-méditerranéennes et plus largement eurafricaine, un retour qui finit par s'imposer aux Etats. Cette conférence de dimension internationale et de niveau élevé a été centrée exclusivement sur la dimension humaine dont elle se propose de faire une approche globale. Qu'il y ait, il est vrai, persistance à vouloir la traiter de façon répressive et obsolète est une évidence. Mais le fait est qu'on en revient, par cette conférence, à la nécessité, oubliée, de l'espace humain. Tel est le véritable sens de cette conférence même si ses initiateurs, à qui elle s'est imposée, ne peuvent encore pleinement l'assumer. Tous ont admis que l'immigration était un problème commun : un aveu qui aurait été inadmissible il y a quelques temps lorsque seuls les pays de provenance et de transit des migrants étaient culpabilisés. Tous ont admis également la nécessité d'une approche solidaire entre tous les pays (même si cela ne veut pas dire forcément solidarité), ce qui équivaut à un aveu du caractère solidaire, unitaire, voire unique de la dimension humaine. Aucun pays ne veut plus rester seul face à ce phénomène, les pays

européens en premier. Ils en appellent à des instances supranationales pour gérer la question. L'Espagne et l'Italie vont jusqu'à vouloir solliciter l'ONU. C'est pourquoi on peut vraiment parler de la revanche de la dimension humaine, un vrai retour du refoulé...

En posant les problèmes à une échelle plus large, celle de l'espace eurafricain, la conférence pointe doublement l'échec du processus de Barcelone : alors même que celui patine et peine à progresser dans le cadre qu'il s'est fixé, il se trouve débordé par les problèmes qui se posent à une échelle plus large : eurafricaine et intercontinentale. Cette échelle s'impose désormais aux problèmes dans lesquels se trouve engagée l'Europe et qui l'interpellent pour son avenir. De fait, elle consacre l'émergence d'un espace eurafricain dont la virtualité même pouvait être douteuse il y a quelque temps et qui a été dessiné, configuré, imposé par ces flux migratoires qui ont rendu obsolète le repli sur un cadrage euro-méditerranéen.

Elle place également l'Europe dans une posture qui va au-delà de « la politique de voisinage et de proximité », une posture qui refonde la relation de l'Europe au Sud en lui imposant un rôle et une responsabilité de dimension plus internationale. Et par effet de retour, cette réalité est entrain de peser sur l'évolution de l'Europe puisque est envisagée aujourd'hui la création d'un commissariat européen à l'immigration, ce qui veut dire une délégation de pouvoirs sur la question et donc l'évolution de l'Europe dans un sens plus fédéral qu'intergouvernemental.

Ce retour de la dimension humaine est aussi le retour des hommes comme acteurs. Des hommes au sens le plus réductible du terme, c'est-à-dire des hommes à la base, sans pouvoir institutionnel, et qui plus est, des hommes parmi les plus démunis. Cette perturbation, ce désordre du système qui a imposé le retour de la dimension humaine, est le fait des migrants eux-mêmes. Ils sont « le grain de sable » qui a désorganisé la machinerie interétatique et fait éclater la contradiction du fonctionnement clivé de l'espace mondial entre un espace économique et un espace humain artificiellement cloisonnés. Ils ont, par la perturbation qu'ils ont introduite, contraint les « décideurs » à tenir compte de toutes les facettes du fonctionnement de l'espace mondial. Celui-ci est donc, malgré les schémas institutionnels, un processus qui se fait aussi par le bas.

Cette revanche de la dimension humaine occultée opère, s'impose exactement avec les mêmes modes opératoires que les retours du refoulé. Le refoulé est toujours cauchemardesque et « malin » pour avoir justement cette puissance de perturbation et de désordre qui amène aux remises en cause salutaires. Mais le refoulé a aussi pour caractéristique d'être irrépressible. C'est ce que nous renvoient précisément les images cauchemardesques des traversées tragiques, transsahariennes et transméditerranéennes, des migrants. Traversées menées avec la ténacité, l'obstination et la récurrence des retours de refoulé qui disent l'intenable posture de cette distorsion schizophrénique de l'espace mondial

La remobilisation des acteurs de base face à la crise du partenariat (par Jean-Robert Henry)

Il y a plusieurs années, dans le cadre d'une autre réflexion franco-allemande sur la Méditerranée, nous avons formulé l'hypothèse, que le Partenariat euro-méditerranéen (PEM) définissait un horizon de coopération et de politique méditerranéennes dont s'emparaient une multitude d'acteurs publics ou civils en apportant les ingrédients de leur propre rapport à l'espace méditerranéen.

Les développements actuels des relations méditerranéennes confirment cette analyse.

Dans la récente guerre dont le Liban a été le théâtre, quelques Etats européens sont partis en première ligne au secours de la paix, dans une concurrence qui rappelait beaucoup les pratiques du 19^e siècle (déclarations du ministre italien des Affaires étrangères). La logique européenne n'a été sollicitée que tardivement et le PEM pas du tout ; il est vrai que 4 des pays associés étaient impliqués directement dans la guerre.

Même observation pour le retour de la dimension humaine des relations méditerranéennes. Refoulée depuis 20 ans par les instances européennes, y compris dans le cadre du PEM, cette question est revenue au devant de la scène médiatique et tend à s'imposer comme question politique à travers les pratiques et les stratégies de ceux qu'on appelle les « migrants clandestins ». Les réponses du système européen à cette question ne sont pas inexistantes, mais restent modestes et très timides : on observe depuis trois ans un frémissement en faveur d'une politique d'immigration commune et on parle depuis peu de la création d'un poste de commissaire à l'immigration. Et il y a eu aussi la récente conférence de Rabat évoquée par Ali Bensaad. On note également une prise de conscience progressive de la question par des milieux proches des acteurs politiques : ainsi la Conférence EUROMESCO réunie à Tampere en juillet dernier avait centré sa réflexion sur l'espace humain méditerranéen.

Mais, en réalité, la gestion du défi migratoire a été laissée essentiellement à la charge des Etats de première ligne, Espagne et Italie notamment, qui avouent leur impuissance de plus en plus grande à y faire face. Une concertation et une coopération sont recherchées entre les pays riverains du nord et du sud, mais dans une logique qui reste fondamentalement sécuritaire : il faut endiguer les flux humains.

Du côté des acteurs civils, à part ceux spécialisés dans l'action caritative, la plupart des acteurs labellisés euromed sont restés discrets, même si la Plate-forme Euromed des ONG s'est efforcé d'interpeller la Conférence euro-africaine de Rabat sur le sujet. Par contre, on note la montée en puissance d'acteurs solidaires des immigrés, totalement indépendants des puissances publiques et allant jusqu'à prôner et mettre en œuvre la désobéissance civile (réseau Education sans frontière d'aide aux enfants de clandestins, soutenus par la LDH, et divers syndicats enseignants classiques). Le Forum social européen (prolongement du Forum social mondial issu de Porto Allegre) s'est saisi aussi de la question, en coopération avec des associations maghrébines et maliennes (réseau Migreurop piloté par le GISTI). Un Forum social maghrébin s'est tenu au Maroc, plus ou moins en lien avec une conférence alternative sur les migrations qui a fait entendre un autre discours que la conférence officielle. Un point commun de tous ces réseaux est de réclamer le retour à une libre circulation des hommes.

Autre exemple, dans le champ culturel : l'affaire du voile, qui a eu une résonance considérable dans l'espace méditerranéen, n'a guère mobilisé les ONG inscrites dans le système Euromed, mais des associations comme la LDH, la Ligue de l'enseignement, la plupart des syndicats enseignants, qui se sont élevés contre les effets de loi.

Pour être juste, il faut relever quelques exemples contraires : lors du Forum civil de Stuttgart en 1999, on a observé une remarquable liberté de ton de la Conférence sur les droits de l'homme et la société civile en Méditerranée (coorganisé par la FES). Certains officiels européens ou tunisiens ont été bousculés dans leurs certitudes. Mais, globalement, un des grands échecs du Processus de Barcelone est l'insuffisante prise en compte des propositions des Forums civils par les responsables politiques.

Tous ces exemples invitent à poser une question : à quelles conditions le relais du PEM déficient par les acteurs de base (publics ou civils) est-il efficace ? Pour les acteurs étatiques, pas de problème : il y a actuellement des politiques méditerranéennes nationales de plus en plus caractérisées, qui défendent leur vision des relations méditerranéennes en essayant d'entraîner dans leur sillage les instances européennes (cf. l'exemple intéressant de la relance du « 5+5 » en Méditerranée occidentale qui a eu l'aval euromed).

Du côté des acteurs publics non-étatiques et des acteurs civils (sans compter les acteurs économiques), la question est beaucoup plus complexe. On devrait attendre davantage des acteurs civils pour relever le défi d'un espace humain méditerranéen et inciter les politiques à prendre mieux en compte (autrement qu'à travers des discours culturalistes) la dimension humaine du rapport euro-méditerranéen.

Mais se pose alors la question de la représentativité et de l'autonomie des acteurs civils, comme nous le suggérons dans les exemples précédents. Les ONG labélisées par le système européen et par le PEM ne représentent – pas seulement au sud – qu'une faible partie de la société civile et un faible champ d'activité. Par ailleurs, elles sont souvent inscrites dans une configuration étatique, où elle font figure d'auxiliaires des MAE. Francois Burgat affirme que la principale raison de l'échec de Barcelone est la non prise en considération de la société civile islamiste. Sans réduire la société civile des pays du sud aux islamistes, il est vrai qu'on ne gagne rien à disqualifier comme « terroristes » toute une partie des acteurs de la société civile au sud. A cet égard, la politique marocaine d'association d'islamistes au pouvoir devrait être méditée (cf. Rapport Pierini qui s'appuie sur certaines thèses de Burgat). Autres absents : le Forum social qui évolue dans une logique transnationale, mais aussi par exemple les réseaux culturels berbères (des centaines d'associations dans l'espace Maroc-Algérie-France).

Le problème des réseaux de chercheurs est très intéressant à étudier : il s'agit de réseaux très anciens, attachés à une idée réaliste mais certaine de la solidarité méditerranéenne, réellement transnationaux, bien informés. Leur rapport aux décideurs politiques est variable mais souvent indépendant. Par leur réflexion, les chercheurs contribuent à donner de la cohérence aux politiques nationales (Chagnollaud). Le risque cependant est de se contenter de cette société civile méditerranéenne conviviale dans laquelle ils évoluent.

Un exemple révélateur de la difficulté à constituer un réseau représentatif est celui de la Fondation Anna Lindh. En contradiction avec le rapport anti-conformiste du groupe des Sages, plaidant pour une grande autonomie de l'institution, a été mise en place une « organisation internationale de la société civile », c'est à dire une société civile organisée par les gouvernements, ce qui constitue une absurdité et une monstruosité juridique. Le même défaut touche la constitution des réseaux nationaux.

La résultante des politiques méditerranéennes d'acteurs dans cette région ne se confond donc pas entièrement avec la politique euro-méditerranéenne impulsée depuis Bruxelles, et la crise du PEM ainsi que sa reconversion problématique en politique de voisinage risquent de rendre plus visibles les « politiques méditerranéennes » de base des acteurs publics ou civils, leur autonomie relative par rapport à la logique européenne, ainsi que leur impact global à l'échelle sous-régionale. Il n'est pas irréaliste d'envisager que s'il elle s'approfondit, la crise du processus de Barcelone fasse place à un **bricolage méditerranéen des acteurs** en Méditerranée occidentale qui survive au partenariat. C'est peut-être une des motivations de la relance par les Etats du processus 5+5.

Au-delà du jeu diplomatique des Etats, on peut aussi considérer que quelque chose de nouveau est en train d'émerger de l'interaction horizontale d'acteurs méditerranéens plus directement représentatifs de la société civile (collectivités locales, universités, ONG et associations, réseaux de chercheurs, individus multinationaux...). La logique des réseaux, qui fait souvent figure de mot d'ordre convenu dans le discours euro-méditerranéen, est-elle là aussi en train d'être réappropriée par les acteurs de base pour aider à formuler depuis des pratiques de coopération inscrites en Méditerranée occidentale de nouvelles visions de la solidarité méditerranéenne, susceptibles de corriger une approche trop euro-centrée du rapport à la Méditerranée ?

L'interaction des acteurs étatiques et non-étatiques dans le Processus de Barcelone (par Isabel Schäfer)

Le bilan des „10 ans de Barcelone“ comme l'aggravation des conflits politiques au Proche-Orient soulignent à quel point le Partenariat euro-méditerranéen (PEM) est en crise. Le contraste entre les nobles objectifs du Processus de Barcelone et les réalités politiques s'accroît.

Concourent à cette crise du PEM non seulement le faible engagement des acteurs étatiques du Sud et de l'Est de la Méditerranée, le manque de coopération Sud-Sud, la stagnation du dialogue politique, le maintien des asymétries économiques et institutionnelles, mais aussi l'insuffisante participation des sociétés civiles des deux côtés de la Méditerranée. Face à l'usure des acteurs étatiques, on pourrait espérer que les impulsions pour une nouvelle dynamique du PEM viennent « par le bas » des acteurs de la société civile. Dans le débat actuel sur les réformes du monde arabe, les Européens se veulent partisans de processus de réforme « de l'intérieur » et « par le bas », distincts de la politique « par l'extérieur » imposée par l'administration Bush. Mais jusqu'à présent, les résultats de la politique européenne sont bien minces. Le jeu des acteurs étatiques et non-étatiques dans le cadre du PEM a surtout pris la forme de dialogues hésitants, de déclarations et de promesses vite oubliées. Le moment semble venu pour que les acteurs non-étatiques au Nord comme au Sud assument davantage de responsabilité et utilisent les mécanismes de coopération du PEM de façon plus intensive et plus autonome.

Les développements internationaux mettent de plus en plus en cause la séparation conceptuelle entre échelons étatiques et non-étatiques. Les tâches et marges de manœuvre des Etats nations sont discutées. Quoique la situation soit très hétérogène en Méditerranée, quelques évolutions sont semblables : d'un côté, l'état national est limité dans ses possibilités d'action extérieure par des influences globales (commerce international, échange d'information, terrorisme international, catastrophes naturelles) ; d'un autre côté l'état nation est mis en cause depuis l'intérieur. Il ne peut plus répondre aux tâches classiques de bienfaiteur et de garant de la sécurité des populations, face à la concurrence de nouveaux acteurs non-étatiques, comme le Hezbollah ou Hamas. Cette concurrence est une situation dans laquelle libéralisme et démocratie sont enlisés en Europe comme dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée.

Jusqu'à présent, ce sont des ONG, des réseaux de société civile, des universités ou des chercheurs, des acteurs économiques, des syndicats, des collectivités locales, des professionnels des médias et de la culture qui ont participé au PEM. Ils viennent surtout des Etats membres de l'UE, beaucoup moins des pays de l'Est et du Sud de la Méditerranée. En

réalité, il existe aussi de plus en plus d'acteurs « hybrides » qui ne sont ni civils, ni étatiques, mais qui se réclament des deux. Pour une revitalisation du PEM et une implication plus forte des sociétés civiles, il est nécessaire de redéfinir qui sont réellement les acteurs non-étatiques. La séparation entre organisations non-gouvernementales (ONG) religieuses et non-religieuses est discutable. Le dialogue avec des associations et ONG se réclamant de la religion et leur intégration dans le PEM devrait être repensé. Si l'exigence du PEM est d'intégrer les sociétés du Sud, les acteurs religieux ne peuvent pas être ignorés.

Dans l'espace méditerranéen comme dans toute la sphère internationale se développent aussi de plus en plus des réseaux transnationaux, dans un sens positif ou négatif. Le PEM a contribué à consolider des réseaux existants et à en faire émerger de nouveaux. Les programmes régionaux comme Euromed Audiovisuel, Euromed Héritage, Euromed Jeunesse, les activités culturelles des délégations, mais aussi le Forum civil et la Plateforme Euromed offrent un cadre de coopération que les acteurs de la société civile peuvent s'approprier pour réaliser des projets communs. Ceci s'est fait pendant les dix dernières années dans des domaines différents et sous des formes différentes. Pour élargir ce mouvement dans l'espace méditerranéen, à l'image de la révolution de velours qui s'est faite en Europe de l'Est, il est nécessaire de promouvoir non seulement des projets destinés aux élites culturelles et intellectuelles, mais aussi de monter des programmes d'échanges généralisés, qui sensibilisent l'idée d'un espace commun euro-méditerranéen auprès d'une population plus large et plus jeune.

A côté de l'intensification et de l'optimisation des programmes existants dans le domaine de la culture, des médias ou de l'environnement, il est également indispensable que les acteurs étatiques participant au processus de Barcelone s'ouvrent aux nouvelles dynamiques à l'œuvre dans leurs propres sociétés et que ces dynamiques inspirent leur réflexion politico-stratégique. La distance croissante entre acteurs étatiques et civils freine des dynamiques positives « par le bas », qui risquent de se transformer en opposition, et pose la question de la légitimation démocratique.

L'influence des acteurs non-étatiques sur la politique étrangère des Etats s'exprime très différemment dans le PEM. Celle des ONG sur la politique étrangère des Etats partenaires arabes est particulièrement faible. Le PEM pourrait aussi s'approprier davantage les dynamiques des acteurs transnationaux en Méditerranée, à travers l'étude des réseaux sociaux existants, des relations et des formes multiples de mobilité en Méditerranée. Les interactions qui se construisent entre acteurs du Nord et du Sud dépassent parfois les objectifs du PEM, par exemple dans la critique de l'approche restrictive des politiques européennes d'immigration. Le concept d'espace méditerranéen doit être repensé en prenant en compte les nouveaux chemins de la migration et l'arrière-pays des riverains méditerranéens.

Le PEM était conçu initialement pour transgresser la ligne de démarcation culturelle en Méditerranée, mais on constate que le fossé culturel entre Nord et Sud se creuse. Qui se définit aujourd'hui en référence à l'espace méditerranéen ? Les sociétés en tant que telles ne le font guère, à l'exception de quelques individus. Or, il serait important que des parties plus conséquentes des sociétés méditerranéennes s'identifient positivement à cet espace. Autrement, les « perdants » des différentes sociétés vont se retrouver face à face. En Europe, le racisme s'accroît, comme les attitudes antioccidentales dans les sociétés arabes. Le temps presse pour échapper à ces aliénations réciproques. Ici aussi, le PEM peut et doit devenir plus actif.

Puisque le PEM traverse une crise et que la politique du voisinage n'est jusqu'à présent qu'une formule creuse, la politique européenne doit prendre une autre forme et développer d'autres priorités. Barcelone 1995 était l'expression d'une représentation idéale de la Méditerranée par les Européens. Désormais, il faut repenser l'espace méditerranéen et développer un concept qui prenne en compte les nouvelles réalités politiques après la guerre d'Iraq, l'échec du processus de paix, l'élargissement à l'Est, le début de la politique du voisinage, le conflit au Liban, mais surtout qui sache mieux s'approprier les développements internes des sociétés du Nord et du Sud et les dynamiques transnationales.

Participants/Teilnehmer

Allemagne

- Jürgen Eckl, DGB
- Ralf Melzer, FES Berlin
- Nicolas Moll, OFAJ
- Christoph Moosbauer, Université de Munich
- Rachid Ouassa, Université de Leipzig
- Rolf Renner, Frankreichzentrum de l'Université de Fribourg/B.
- Isabel Schäfer, Freie Universität Berlin
- Udo Steinbach, Institut de recherche sur l'orient, Hamburg
- Daniel Steinvorth, Journalist *Der Spiegel*
- Winfried Veit, FES Paris
- Achim Vogt, FES Berlin

Maghreb

- Omar Akalay, entrepreneur, Maroc
- Houria Alami Machichi, professeur des universités, Maroc
- Mahmoud Ben Romdhane, professeur des universités, Tunisie
- Sid Ahmed Ghazali, ancien premier ministre, Algérie
- Ahmed Mahiou, Algérie
- Mohamed Naciri, professeur des universités, Marokko
- Hajo Lanz, FES Maroc
- Lothar Witte, FES Tunisie

France

- Ali Bensaad, IREMAM
- Contre-amiral Jean-François Coustillère
- François Gouyette, Ambassadeur chargé du processus euro-méditerranéen
- Christian Graeff, Ambassadeur de France
- Gérard Groc, IREMAM
- Jean-Robert Henry, IREMAM
- Eberhard Kienle, IREMAM
- Rostane Mehdi, CERIC
- Bernard Morel, conseiller du président de la région PACA sur la Méditerranée
- Jean-Louis Reiffers, Université Aix-Marseille
- Joachim Rothacker, CFA de Provence